



En effet, Le constructeur de cette infrastructure, la China Electric Engineering Corporation (Cnec) réclamerait encore la modique somme de 5 milliards à l'Etat du Cameroun.

De sources dignes de foi, le constructeur chinois a fait tenir à la partie camerounaise, une requête dans laquelle elle réclame le paiement d'une enveloppe additionnelle de 10 milliards de FCFA, au titre de la rémunération des travaux initialement non prévus, mais finalement effectués dans le cadre du projet d'aménagement hydroélectrique de Mekin.

Mais, après concertation, apprend-on, les deux parties ont convenu d'arrêter cette enveloppe à 5 milliards de FCFA. Par ailleurs, les parties camerounaise et chinoise se sont accordées pour que le paiement de cette enveloppe se fasse après une rencontre prochainement en Chine. Au cours de celle-ci, explique une source, Hydro Mekin et le gouvernement camerounais, d'une part, le constructeur chinois du barrage et Eximbank China (le financier), d'autre part, feront un état détaillé de leurs créances respectives.

« Les Chinois nous doivent de l'argent et nous leur en devons aussi. Il est donc question de faire le point avant, afin de voir qui devra finalement payer l'autre partie », confie une source proche du dossier. En effet, apprend-on, des réajustements effectués sur le projet ont entraîné des travaux supplémentaires chez le constructeur. Mais, le Cameroun est lui aussi en droit de

réclamer des compensations pour le retard de plus de 3 ans accusé dans la livraison du chantier.

Cette situation a causé des coûts supplémentaires, du fait de la mobilisation prolongée de la mission de contrôle sur le chantier, par exemple. Dans le même temps, révèle une source interne à la société Hydro Mekin, le constructeur du barrage, initialement chargé de construire également la voie d'accès, n'a finalement réalisé qu'une partie des travaux. L'autre partie est l'œuvre du ministère des Travaux publics, grâce au budget d'investissement public (Bip).